



Le résultat du premier tour de l'élection présidentielle ne nous satisfait pas qui, afin d'éliminer la candidate d'extrême droite, nous impose le candidat des politiques libérales. Cependant, les presque 20% de notre candidat Jean-Luc Mélenchon, à quoi il faut ajouter les 6,5% de Benoit Hamon, sont un espoir nouveau et un signal fort de la volonté de voir naître une gauche nouvelle, de transformation sociale, aux pratiques véritablement démocratiques. Ce doit être aussi un signal pour tous les acteurs de l'Économie sociale et solidaire, notamment les banques, assurances, grandes coopératives agricoles, de l'exigence d'un retour aux valeurs démocratiques, coopératives, mutualistes. Il confirme à tous les militants associatifs, mutualistes, coopérateurs qui ont choisi de voter pour Jean-Luc Mélenchon que leur combat porte ! Il y a dans le programme d'Emmanuel Macron des mesures pour l'ESS, certaines bonnes, d'autres moins. Nous y serons attentifs. Emmanuel Macron veut « libérer le travail » ? Chiche ! Libérons le travail du carcan du CAC 40 et de la domination des actionnaires ! En coconstruction citoyenne, imposons cette politique nouvelle, battons-nous, avec tous ceux qui aspirent à une politique économique sociale écologique et solidaire ; avec tous ceux que cette démonstration de force a convaincu et ceux qu'elle peut convaincre de sa faisabilité. Pour que soient présents à l'Assemblée nationale de nouveaux et nouvelles député-e-s du Front de gauche, du PCF et de la France Insoumise, résolu à imposer cette politique nouvelle, en coconstruction avec les citoyen-nes.



## contact

Sylvie Mayer  
mayersy@wanadoo.fr  
06 81 74 10 13

Jean Huet  
jeanhuetmtp@gmail.com

nous suivre : [www.ess-pcf.fr](http://www.ess-pcf.fr)

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES  
11 & 18 JUIN 2017**

## VISITES ET DÉBAT SUR L'AVENIR DE LA SANTÉ

À l'initiative de la commission ESS du PCF et avec l'engagement de la fédération départementale et des candidats aux législatives de Bourgogne-Franche-Comté le PCF a tenu le 5 avril un temps de rencontres et de débat pour l'ESS à Dijon.

### à la rencontre des acteurs : 3 visites pour les candidats communistes

**L'espace intergénérationnel de Talant**, établissement mutualiste qui regroupe sur un même site le multi-accueil *La Pouponnière*, le *Vill'âge Bleu*® et la résidence mutualiste *Robert Grandjean*. Une synergie imaginée par la direction de la Mutualité française bourguignonne.

**L'association Envie à Longvic**, qui réunit usine de recyclage et magasin de revente. Membre du réseau national *Envie* créé il y a 30 ans, composé de 56 entreprises en France avec 2 000 salariés en insertion. L'un des objectifs prioritaires d'*Envie* Dijon est de garantir à chacun l'accès à un équipement ménager de qualité au meilleur prix sous garantie.

**La Péniche Cancalle**, établissement culturel et gourmand amarré au Port du Canal de Dijon, exploitée par la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) *L'Autre Bout du Monde*. Pleinement inscrite dans l'ESS, la coopérative est soucieuse de développer l'entreprise dans une démarche responsable tant au niveau social qu'environnemental.

### « Mutuelles, Sécurité sociale, pour une santé pour tous »

Première partie de cette rencontre pour l'ESS le débat a permis de discuter de la proposition d'une prise en charge à 100% des soins par la Sécurité sociale et du devenir des mutuelles dans ce cadre. Quatre intervenants ont accepté de contribuer, voici des extraits de leur intervention.



**Patrice Fort**, vice-président de la Fédération des Mutuelles de France : « Nous voulons une réforme ambitieuse du financement de la protection sociale pour une prise en charge solidaire des nouveaux besoins, comme une refondation globale du système de santé permettant de mieux coordonner l'ensemble d'un parcours de soins et de lutter à la fois contre les déserts médicaux et les dépassements d'honoraires ».

**Paul Plagne**, administrateur de la Mutualité française bourguignonne : « Durant les années de crise économique, la Mutualité française bourguignonne a continué de créer des emplois ; des emplois non délocalisables, au sein d'établissements et services qui contribuent à l'attractivité et à l'aménagement des territoires, ainsi qu'au maintien du tissu social et à la prévention sociale ».

Retrouver l'intégralité de leurs interventions sur notre site [www.ess-pcf.fr](http://www.ess-pcf.fr)

**Dr Alain Beaupin**, médecin directeur du centre de santé Richerand/Paris : « L'idée est de transformer le centre de santé Richerand géré par les Activités sociales des industries électriques et gazières, la CCAS, en laboratoire de l'innovation en santé, géré sous forme coopérative. Le projet est le suivant : mettre autour de la table, au sein d'une SCIC, professionnels, usagers, collectivité territoriale, hôpitaux du voisinage, et activités sociales des LEG ».

**Dr Fabien Cohen**, chirurgien-dentiste en centre de santé, co-animateur de la commission Santé du PCF : « Mettre fin au régime des complémentaires pour aller vers le 100% SECU sur tous les soins prescrits, en prenant de vraies mesures de financement comme une cotisation des revenus financiers (+85 Milliards) avec une modulation des cotisations patronales en fonction de leur politique d'emplois, une remise en cause de la fraude sociale (+20 milliards), ... la Mutualité, dans ce projet, se recentrerait sur ses œuvres sociales ».



## L'ESS, QUELLE POLITIQUE POUR SON DÉVELOPPEMENT ?



La deuxième partie de cette soirée du PCF consacrée à l'ESS introduite par Isabelle de Almeida, candidate dans la 3<sup>e</sup> circonscription de Côte-d'Or, a mis en discussion Bruno Forest président de la chambre régionale de l'ESS de Bourgogne-Franche-Comté, Sylvie Mayer animatrice de la commission nationale ESS du PCF et les candidats PCF/Front de gauche de Bourgogne-Franche-Comté (Marie Poinsel, Tata Ouarag, Danielle Gutierrez, Jacques Cardot) avec les 60 participants dans la salle.

### introduction : Isabelle de Almeida



Si au PCF et au Front de gauche, nous avons trouvé la loi nommée Hamon de juillet 2014 pas assez audacieuse, force est de constater qu'elle a été en plus amoindrie ensuite par les lois Macron et El Khomri, par exemple sur le droit d'information aux salariés. C'est donc bien le nombre de députés de gauche, anti austérité, engagés et combattifs, qui pourra permettre des avancées de progrès sociaux, écologiques et démocratiques.

Nous qui portons un programme mettant l'humain au cœur de nos propositions, l'ESS ne peut se résumer à être un faux nez du libéralisme « humanisé ». Elle peut être un levier pour la transformation du travail, de la démocratie citoyenne et sociale, de la satisfaction des besoins.

Dans cette période de campagne, plusieurs organisations de l'ESS portent au-devant des candidats des propositions pour aller plus loin que la loi cadre. Mais le risque subsiste que pour

exister ou se développer, l'ESS doit rester tributaire des subventions de l'État ou demander le même type de politiques mises en place pour les entreprises marchandes et financières (crédit d'impôt (CICE, CIR), ou exonérations de cotisations sociales...).

D'autres acteurs de l'ESS, réunis en mars dernier aux rencontres de la Plaine, affirment plutôt une volonté d'un « entreprendre autrement », fondé sur la propriété collective, la gestion démocratique et la non lucrativité. En bref, une volonté de se démarquer de la logique libérale.

Ce que nous voulons porter comme propositions dans cette campagne, ce sont des mesures renforçant la démocratie, la justice fiscale et, surtout, instaurant un véritable droit des salariés à reprendre leur entreprise. Ce sont 8 propositions que nous soumettons au débat (disponible : <https://www.ess-pcf.fr/http/www-ess-pcf-fr/nos-propositions/>).

### NOUVEAUX DROITS ET POUVOIRS D'INTERVENTION POUR LES SALARIÉS

Instaurer, en cas de fermeture ou de délocalisation de leur entreprise, un droit de veto suspensif des élus du personnel et une obligation d'examiner les propositions des salariés pour sauvegarder activités et emplois. Instaurer un droit de reprise en coopérative de l'activité par les salariés, associé à des aides financières, à de l'accompagnement à la gestion et au management pour pérenniser l'entreprise.

#### Contenu

- Instaurer un droit de veto suspensif et modifier l'article 18 du titre II de la loi du 31 juillet 2014 sur le droit d'information des salariés pour en faire un droit de préemption.
- Assurer une veille annuelle sur l'état des entreprises où le/la dirigeant/e est proche du départ à la retraite et informer les salariés et les dirigeants d'une telle possibilité.
- Créer un fonds de soutien à la reprise d'entreprises par les salariés, géré par la Caisse des dépôts et la BPI, avec le soutien du pôle public bancaire.
- Créer un site d'information sur le droit de reprise.
- Développer un service d'accompagnement financier, humain, économique et une offre de formation pour les futurs dirigeants.

#### Démarche

Faire voter la loi dans la première année du quinquennat avec application immédiate. Financer par 10% des 50 milliards d'actifs de la BPI, soit 5 milliards.

#### Impact

Limiter la fermeture d'entreprise faute de repreneur et permettre le maintien de 200 000 d'emplois par an, menacés par ces fermetures.

Lutter efficacement contre les délocalisations en développant une réponse locale immédiate des salariés stoppant la procédure.

## Nous avons lu



### **Petit précis d'histoire sociale de l'économie sociale**

Jean-Philippe Milesy, Fondation Gabriel Péri, février 2017, 76 pages, 5€

L'ESS vit un moment paradoxal.

Il y a cette « modernité » selon laquelle tout procède de la Loi du 31 juillet 2014 qui, si elle dit des choses sur l'ESS, si elle porte des mesures nouvelles et positives, se voulant « inclusive » ouvre largement un espace à un entrepreneuriat social sans grandes contraintes.

Modernité et inclusivité interviennent dans un temps où parmi les grandes maisons d'ESS le processus de « banalisation » se poursuit de manière inquiétante : financiarisation de banques coopératives, assu-rancialisat-ion de mutuelles, commercialisation d'associations...

Pourtant bien des militants, retrouvant les ressorts sociaux de l'Économie sociale originelle, créent, reprennent, innovent, diffusent, une « autre économie » pour un « autre monde ».

Cette note permet de retrouver les ressorts fondateurs de l'ESS, où des femmes et des hommes liés pour l'essentiel au mouvement social de leur temps ont mis en œuvre une « économie des travailleurs » pour reprendre Marx, ont voulu créer une « république coopérative » pour citer Charles Gide.

Car leur histoire, celle d'une lutte déjà contre les forces libérales est pleine d'enseignement. Elle situe la bataille pour l'Économie sociale et solidaire sur le terrain qui doit être le sien, culturel et politique, avec l'émancipation pour seul objectif.

## Nous y étions

### **Les rencontres de la Plaine**

À l'initiative de Plaine commune, du Groupement des organismes employeurs de l'Économie sociale et solidaire (GOEES), de l'École des métiers de l'image et de Rencontres sociales, et à l'appel de quarante personnalités de l'Économie sociale et du mouvement social, se sont tenues le 25 mars, à la MSH de Saint-Denis, les premières Rencontres de la Plaine

Dans le contexte politique actuel, il s'agissait de débattre l'ESS en tant que vecteur de transformation sociale et à la veille des prochaines échéances électorales, d'entendre et d'interpeller les représentants des candidats et forces de gauche sur leurs objectifs et politiques ESS.

### **Le séminaire Territoires et transition post capitaliste**

À l'initiative d'Hervé Defalvard, maître de conférences à Marne-La-Vallée, Denis Durand, animateur de la commission Économie du PCF et de Sylvie Mayer animatrice de la commission ESS du PCF, un séminaire se poursuit sur le thème : *Territoires dans la transition post capitaliste*.

La dernière séance le 21 avril a réuni Philippe Maingault, animateur de l'association du Val-de-Marne *Planète lilas* et Marc Lourdaux, animateur de *Échanges paysans* des Hautes-Alpes.

Prochaine séance : *Coconstruction de la loi d'expérimentation sur les territoires dans la transition post-capitaliste*, le 26 mai. Plus d'info : [esspcf@gmail.com](mailto:esspcf@gmail.com).